

ASSEMBLÉE NATIONALE

5 décembre 2019

RELATIF À LA LUTTE CONTRE LE GASPILLAGE ET À L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE - (N° 2454)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N° 1912

présenté par
Mme Riotton

ARTICLE 2

À la fin de la première phrase de l'alinéa 6, substituer aux mots :

« l'obtenir »

les mots :

« l'établir ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.